LETTRE DES ONG SUR LE FONDS D'ADAPTATION

UN BULLETIN D'INFORMATION INDÉPENDANT SUR LE FONDS D'ADAPTATION

VOL. 2, MAI 2011

Editorial

2011 a déjà vu les menaces des changements climatiques. Des événements climatiques extrêmes comme la sécheresse dans le nord de la Chine ou les inondations extrêmes en Australie ont coupé le souffle du monde. 2010 a été reconnue comme l'année la plus chaude de tous les temps au niveau mondial. L'élévation du niveau de la mer s'accélère, la seconde sécheresse la plus sévère de l'Amazonie depuis 2005 déclenchée par le réchauffement climatique et la déforestation locale, suscite les préoccupations des populations dépéries de la forêt amazonienne. Les personnes et pays vulnérables dans le monde sont encore en attente d'une réduction ambitieuse des émissions, qui ne sacrifie pas leurs moyens de subsistance ni leurs territoires. Tout ceci montre clairement l'urgence avec laquelle l'adaptation aux changements climatiques doit être mise en œuvre, afin de s'assurer que les principaux objectifs de développement tels que la sécurité alimentaire et la santé peuvent être réalisés.

Le Fonds d'adaptation établi en vertu du Protocole de Kyoto démontre davantage sa pertinence pratique. L'accès direct est devenu une réalité, malgré les défis qui restent encore à relever pour de nombreux pays. En mars 2011 d'autres projets concrets d'adaptation ont été approuvés pour l'Équateur, l'Érythrée et les Îles Salomon. Il en va de même de la note de concept de l'Uruguay, qui s'attaque à l'accès direct.

Partout à travers le monde, nous sommes encore tous des débutants dans l'adaptation aux changements climatiques futurs. Le partage d'expériences, la collecte d'informations et aussi les leçons apprises des échecs constitueront une tâche essentielle pour les années à venir. Un engagement précoce de la société civile est crucial à cet égard, et non des moindres dans les pays où les projets du Fonds d'adaptation seront mis en œuvre. C'est pour cette raison que c'est un succès que les ONG des pays développés et des pays en développement intensifient leurs efforts pour travailler ensemble et contribuer à un développement réussi du Fonds d'adaptation. Le Réseau des ONG nouvellement fondé donne l'occasion de mettre désormais ce travail dans une situation stable. Nous voudrions inviter tout le monde à se joindre à nous et à nous donner une idée de ce qui se passe dans leur pays, de manière à montrer les bons exemples et à aider d'autres pays à tirer des leçons de cette situation.

Sven Harmeling (Germanwatch)et Achala Chandani Huq (IIED)

Sommaire

Editorial 1
Vœux du Président du Conseil du FA 1
Le Fonds d'adaptation: Faits et chiffres 1
Résumé des décisions adoptées par le Conseil du FA à 13e réunion 2
Qu'est-ce qui constitue la singularité du FA 2
Une perspective bottom-up pour le FA 3
Rapports du Honduras 3
Philippines 4
Jamaïque 4
Sénégal 5
Est-ce que le FA contribuera à la sécurité alimentaire résiliente au climat? 5
Quel avenir pour le Fonds d'adaptation? 6
Un Réseau des ONG sur le Fonds d'adaptation pour accompagner la phase de mise en œuvre 7
Impressum et Contact 8

Le Fonds d'adaptation - faits et chiffres

Niveau Projet		
Projets approuvés	7	Sénégal, Honduras, Nicaragua, Pakistan, Equator, Erythrée, Iles Salomon
Concepts de projet approuvés	8	Iles Cooks, Salvador, Géorgie, Guatemala, Madagascar, Maldives, Mongolie, Uruguay
Concepts de projet ni avalisés ni approuvés	10	Egypte, Fiji, Inde, Mauritanie, Maurice, Niue, Papouasie Nouvelle Guinée, Ouganda, Tanzanie, Turkménistan
Décisions de financement (projets complets)		43,2 millions de dollars EU
Entités d'exécution accréditées		
Entités Nationales d'Exécution (accès direct)	3	Sénégal, Jamaïque, Uruguay
Entités d'Exécution Multilatérales	7	BAD, FIDA, PNUD, PNUE, PAM, Banque Mondiale, OMM, BIAD
Fonds en Fidéicommis du FA		
Obtenus par monétisation par des REC		138,16 millions de dollars EU
Contributions volontaires des pays développés		85,59 millions

Les pays développés qui se sont engagés à contribuer 0 ou moins de 100.000 dollars EU au FA: Finlande, France, Japon, Norvège, Suisse, Royaume-Uni. Agissez, s'il vous plaît !

Vœux du Président du Fonds d'adaptation

Puisque le Conseil du Fonds d'adaptation entre dans sa quatrième année de travail en 2011, je me sens honorée de m'en voir confier le rôle de président. Durant la dernière année, le FA a fait des progrès substantiels, approuvant les premiers projets, et débloquant les fonds pour les pays en développement moins d'un an après le premier appel à propositions, permettant ainsi la mise en œuvre de la modalité de l'accès direct.

Le FA est une institution disposant de la structure de gouvernance nécessaire pour garantir l'utilisation efficace et efficiente des ressources. Les caractéristiques innovantes du FA pourrait être reproduites dans un nouveau modèle potentiel pour la finance internationale et peut servir d'exemple pour une action mondiale sur les changements climatiques. Le Conseil du Fonds d'adaptation est bien positionné et prêt à partager l'expérience acquise dans l'utilisation de la modalité de l'accès direct ainsi que dans le soutien aux projets et programmes concrets d'adaptation qui permettent de réduire les effets néfastes des changements climatiques afin d'enrichir les connaissances mondiales sur l'adaptation aux changements climatiques.

La collaboration et l'engagement de la société civile sont cruciaux pour le succès du FA. La société civile a contribué activement à la sensibilisation sur le FA, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires. En effet, le FA a considérablement bénéficié de l'expérience et des apports de la société civile. Par conséquent, j'ai hâte de voir le Réseau des ONG du Fonds d'adaptation devenir une source importante d'inspiration pour le Conseil du Fonds.

Ana Fornells de Frutos, Président du Conseil du Fonds d'adaptation

Événement à venir: 14ème Réunion du Conseil d'Administration du Fonds d'Adaptation: 21 et 22 Juin à Bonn

Résumé des décisions adoptées par le Conseil du Fonds d'adaptation à sa 13e réunion

La 13e réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation s'est tenue du 17 au 18 mars à Bonn à Langer Eugen. Les décisions clés suivantes ont été adoptées.

1. Aucune autre ENE ne pourrait être accréditée. Parmi les cinq demandes d'accréditation d'ENE soumises, deux d'entre elles concernaient des candidats raisonnables pour l'accréditation et le FA a donc chargé le secrétariat d'organiser une visite de terrain. La Banque interaméricaine de développement (BID) a été accréditée en tant que septième EME par le Conseil.
2. Le Conseil a approuvé le financement de trois projets supplémentaires: les projets de l'Erythrée et des Iles Salomon soumis par le PNUD agissant comme leur EME, et le projet des Îles Salomon présenté par le Programme alimentaire mondial agissant également comme EME.
3. Le Conseil a adopté un système transparent de travail et de rapportage. En conséquence, elle a décidé de donner une idée sur les raisons concernant les décisions liées à l'approbation et l'adoption de projets et de concepts de projets.
4. Le Conseil a poursuivi ses consultations avec les parties prenantes dans le cadre du soi-disant «dialogue avec la société civile»
5. et enfin le Conseil a décidé de réduire son empreinte écologique utilisant les versions électroniques des documents et en réduisant les coûts et les ressources pour l'impression.

Pour plus de détails voir le rapport de Germanwatch sur la 13e réunion du FA :
http://www.germanwatch.org/klima/afb2011-03r.htm

Le rapport officiel de la réunion peut être trouvé à l'adresse suivante:
http://www.adaptation-fund.org/system/files/AFB13%20Final%20Report.pdf

Qu'est-ce qui constitue la singularité du FA ?

Le Fonds d'adaptation a été établi en vertu du Protocole de Kyoto de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour financer des projets et programmes concrets d'adaptation dans les pays en développement particulièrement vulnérables. Alors que les premières décisions en vue de sa création ont été prises en 2001 lors de la COP7 à Marrakech, son fonctionnement véritable ne pouvait commencer qu'après la COP13 à Bali, lorsque le Conseil du Fonds d'adaptation a été mis en place. Le FA est innovant dans la façon dont elle est financée, régie et la façon dont les Parties s'en sont appropriées.

Tout d'abord le FA est financé par un mécanisme de financement novateur: les recettes du Fonds proviennent principalement d'une part de 2 pourcent du produit des activités de projet du Mécanisme de Développement Propre (MDP) du Protocole de Kyoto. Cela signifie que le Fonds est autofinancé par le marché du carbone, indépendamment et en sus des contributions des pays développés. Jusqu'ici, l'institution fiduciaire (la Banque Mondiale) a généré des revenus de 112,5 millions de dollars EU depuis le début du programme de monétisation en mai 2009, et des estimations des ressources potentielles disponibles pour le Fonds d'adaptation arrivent à environ 350 millions de dollars pour 2012[1]. C'est une goutte d'eau dans l'océan comparée au coût de l'adaptation des pays en développement, que la Banque Mondiale estime entre 70 et 100 milliards de dollars EU par an en moyenne jusqu'en 2050.

En second lieu, sa structure de gouvernance, plus que la gouvernance de tout autre mécanisme financier existant, consacre le principe de la CCNUCC de représentation équitable et équilibrée de toutes les Parties. Le Fonds d'adaptation est supervisé et géré par le Conseil d'Administration du Fonds, qui est composé de 16 membres et de leurs suppléants représentant à la fois les pays développés et en développement. Il est sous l'autorité de la Réunion des Parties au Protocole de Kyoto à qui il rend compte.

Troisièmement, il permet d'accéder pour la première fois directement aux ressources financières sur le climat. En général, les pays riches préfèrent faire passer leurs contributions à travers les institutions multilatérales plutôt que par des agences nationales des pays en développement. Cependant, de par l'expérience des pays en développement, ces agences multilatérales restreignent souvent l'accès en négligeant la mise en œuvre des projets ainsi que le décaissement des fonds. Le principe de l'accès direct est simple. Il vise à simplifier et accélérer le processus d'allocation des ressources aux pays en développement. Les pays en développement peuvent désigner des organismes nationaux pour leur accréditation en tant qu'entité nationale d'exécution (ENE). Pour l'accréditation, ces ENE doivent répondre à un ensemble de normes fiduciaires et de gestion saine établies par le Conseil du FA. Ces normes fiduciaires constituent la crédibilité du Conseil et garantissent que l'argent sera utilisé pour les fins pour lesquelles il a été décaissé. Toutefois, le processus d'accréditation se révèle aussi difficile que prévu. Plusieurs questions telles que «Comment trouver l'établissement approprié capable de maîtriser le processus d'accréditation?» demeure un défi dans de nombreux pays en développement. Il n'y a pas de recette unique pour les entités nationales de mise en œuvre. Les trois ENE accréditées jusqu'ici de la Jamaïque, du Sénégal et de l'Uruguay sont différentes les unes des autres et sont des institutions déjà existantes dans leur pays et ont des expériences dans des tâches très différentes.

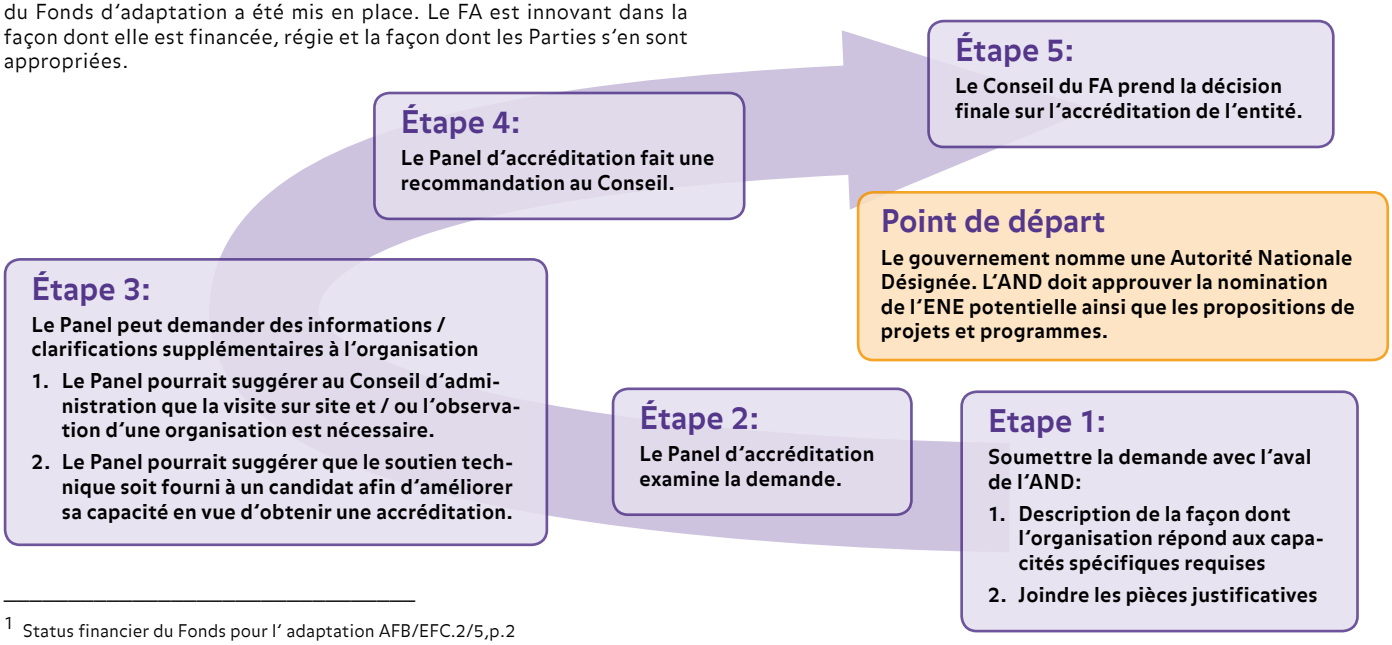

[1] Status financier du Fonds pour l' adaptation AFB/EFC.2/5,p.2

Comment faire pour bénéficier de l'accès direct ?

En tant que gouvernement d'un pays en développement, vous avez à prendre les mesures suivantes pour arriver à l'accès direct. Le site du FA donne des indications supplémentaires, y compris un exemple de demande faite par le PNUD: http://www.adaptation-fund.org/AccreditationPanel

1. Vérifiez les normes de gestion fiduciaire établies par le Conseil du FA.
2. Réfléchissez si vous avez une institution qui est expérimentée en matière de surveillance internationale de financement de projet et peut répondre aux normes. Vous pouvez vérifier les exemples des institutions nationales d'exécution déjà accréditées du Sénégal, de la Jamaïque et de l'Uruguay et prendre contact avec leurs directeurs: http://www.adaptation-fund.org/accreditedNIEs
3. Lorsque vous avez identifié une institution potentiellement apte, préparez une demande à adresser au Conseil du FA en utilisant le modèle présenté sur le site du Conseil.

D'autres instructions sont données sur le site Web du Conseil. Bonne chance avec votre demande !

Quelques autres caractéristiques importantes ont été cristallisées dans le travail du Conseil. Quatrièmement, le Conseil du Fonds a adopté la priorité stratégique d'accorder une attention spéciale aux besoins particuliers des communautés les plus vulnérables. Ce type de qualification va de pair avec les normes fiduciaires, afin de canaliser l'argent pour servir ceux qui en ont le plus besoin.

Et enfin la cinquième caractéristique est son mode de travail transparent, ce qui est crucial en termes de fiabilité, de responsabilité et de transparence. A l'exception de quelques séances à huis clos, les observateurs sont autorisés à participer et même à s'asseoir dans la salle de réunion du Conseil, ainsi qu'à suivre les sessions. Les documents sont mis en ligne avant les réunions, et les observateurs sont autorisés à commenter publiquement les propositions de projets avant leur adoption.

Alpha Kaloga, Germanwatch

Une perspective bottom-up pour le Fonds d'adaptation

Le suivi les évolutions liées au Fonds d'adaptation dans les pays en développement, telles que la mise en œuvre des projets approuvés ou, à un stade plus précoce, l'identification de propositions de projet, est important pour donner une image globale du Fonds d'adaptation et sa pertinence pour l'adaptation. Cette partie du bulletin contient donc les informations récentes provenant de deux pays qui ont déjà atteint le stade de mise en œuvre concrète - le Sénégal et le Honduras –, un pays d'accès direct – la Jamaïque – à partir duquel une proposition de projet est attendue. Et un aperçu des Philippines, qui envisage de franchir les différentes étapes de l'accès direct aussi.

Si vous avez des informations intéressantes relatives au Fonds d'adaptation dans votre pays à partager, nous serons heureux de recevoir des propositions d'articles pour les prochains numéros du bulletin d'information du réseau des ONG accréditées au FA. Il suffit de contacter: kaloga@germanwatch.org

Un projet stratégique pour faire face aux changements climatiques au Honduras

En 2010, le Fonds d'adaptation a approuvé un projet au Honduras pour faire face à la vulnérabilité croissante de l'environnement due aux effets néfastes des changements climatiques. C'était le deuxième projet à être approuvé dans le monde par le Fonds d'adaptation. Son approbation est justifiée non seulement par la qualité de la stratégie du projet lui-même mais aussi par un besoin urgent du pays à réduire son niveau de vulnérabilité reconnue face aux changements climatiques dans certaines régions.

Le projet sera mis en œuvre dans un bassin versant qui abrite également la plus grande ville du Honduras, Tegucigalpa. Les problèmes environnementaux liés à ce bassin versant sont de plus en plus croissants et ils proviennent en particulier de la mauvaise planification et de la croissance démographique, qui impose une grande pression sur les ressources naturelles locales telles que les forêts, les sols et l'eau. Cela crée des impacts négatifs sur les différentes zones du bassin versant et en particulier dans la ville de Tegucigalpa, qui est directement touchée par l'instabilité du cycle hydrologique qui provoque des inondations soudaines ainsi que de longues périodes de sécheresse.

La rive de Choluceta à Tegucigalp en Honduras

Par ailleurs, il s'agit d'un projet stratégique pour le Honduras, car il répond à trois défis majeurs liés aux changements climatiques; i) il vise à renforcer les institutions compétentes dans le pays afin d'intégrer la question des changements climatiques dans le processus institutionnel de planification, ii) il cherche à réduire les risques et la vulnérabilité amplifiés par les changements climatiques principalement sur les ressources en eau à Tegucigalpa et iii) il vise enfin à accroître le niveau de sensibilisation des décideurs et des utilisateurs des ressources dans le but de permettre d'identifier des options pour réduire leur vulnérabilité face aux risques des changements climatiques.

Tous ces éléments sont des questions prioritaires qui nécessitent une attention urgente dans la société hondurienne. C'est la raison pour laquelle ce financement initial devrait être considéré comme le fondement pour construire systématiquement une série d'actions visant à accélérer le processus d'adaptation du pays. Plus spécifiquement, dans le contexte de la politique nationale, le financement de ce projet est une bonne étape vers la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur les changements climatiques, approuvée récemment.

En outre, ce projet pourrait servir d'exemple de la collaboration interinstitutionnelle. Même si le Secrétariat aux Ressources Naturelles et à l'Environnement sert d'Entité Nationale d'Exécution, la direction politique et opérationnelle du projet repose sur un comité multisectoriel (Comité interinstitutionnel pour les changements climatiques) qui intègre le gouvernement, les ONG, les institutions universitaires, le secteur privé et la société civile. Ils sont censés fournir les contributions nécessaires au développement optimal du projet, avec une vision technique, des processus transparents et la participation des secteurs locaux.

La matérialisation de ce Comité est innovant, pas parce qu'il n'y a pas eu de comité de gestion avant pour d'autres projets dans le pays, mais à cause de la façon dont le comité est intégré et le rôle qu'il devrait effectuer. Si les résultats sont satisfaisants, ce serait un exemple montrant comment la participation de multiples parties prenantes dans les projets de cette nature peut jouer un rôle important dans la réalisation des résultats escomptés.

Isaac Ferrera, Fundación Vida

Accès direct: des nouvelles en provenance des Philippines

L'intérêt du gouvernement philippin d'exploiter la modalité d'accès direct du Fonds d'adaptation des NU a évolué de façon constante depuis les échanges intenses entre les agences nationales et le Sénat des Philippines qui ont eu lieu en août 2010.

Le gouvernement a d'abord considéré la possibilité d'utiliser la voie multilatérale, après que des discussions avec la Banque mondiale et les agences ont démontré les possibilités de faire progresser le programme d'adaptation des Philippines. Cependant, ces discussions ont eu lieu pendant la transition vers un gouvernement nouvellement élu.

Une fois que la nouvelle administration s'est mise en place, un examen attentif et une coordination plus étroite entre les organismes nationaux ont conduit le gouvernement à décider en novembre d'accéder directement au Fonds d'adaptation. Il a commencé un processus de consultation en vue de la mise en place de l'Entité nationale d'exécution (ENE). Pour faciliter les efforts, il y avait la Commission Philippine sur les Changements Climatiques, l'organe de décision chargé de gérer les questions liées aux changements climatiques du pays. La Commission a été créée à la fin de 2009, lorsque la loi Philippine sur les changements climatiques a été signée.

La Commission a formé un groupe sur le Financement des changements climatiques qui comprend des agences telles que le ministère des Finances, l'Autorité nationale de développement économique (le ministère de la planification), le Ministère du budget et le Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN). Désigner l'ENE et assurer son accréditation auprès du Fonds d'adaptation est l'un des objectifs de l'initiative menée par la Commission, y compris la consolidation éventuelle de la proposition qui sera soumise au Conseil du FA une fois que l'ENE Philippine aura été accréditée. La Commission travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Sciences et Technologies et le MENR pour développer la proposition à soumettre au Conseil.

La Commission est présidée par la Présidente des Philippines, Benigno Aquino III et est dirigé par le Vice-Président Mary Ann Lucille Sering. Ayant le rang de Secrétaire de Cabinet, Sering croit que le pays a besoin de profiter des ressources du Fonds d'adaptation en raison notamment de son architecture unique de gouvernance et de la modalité d'accès direct. Sering est convaincu que le Groupe sur le Financement des changements climatiques sera en mesure de faire accréditer l'ENE Philippine auprès du Conseil du FA au cours des prochains mois, ce qui ouvrira la voie pour la soumission de sa proposition au Fonds d'adaptation.

La Commission est en dialogue étroit avec les organisations de la société civile qui suivent l'évolution des questions liées au financement au niveau de la CCNUCC et dans les banques multilatérales de développement comme la Banque Mondiale et la Banque Asiatique de Développement.

Renato Redentor Constantino, Directeur Exécutif, Institute for Climate and Sustainable Cities, Manille (Philippines)

La Jamaïque a soumis sa première proposition de projet au Fonds d'Adaptation en avril

Le processus est mené par l'Institut de planification de la Jamaïque (PIOJ), en collaboration avec un groupe d'organisations multisectoriel travaillant sur les changements climatiques. Le PIOJ a été accrédité comme l'organisme d'exécution pour le Fonds d'Adaptation en Jamaïque. La Jamaïque est l'un des trois pays qui ont reçu l'approbation du Conseil du Fonds d'Adaptation pour accéder directement au financement des projets. Les autres pays sont le Sénégal et l'Uruguay. En 2009, la Jamaïque a été classée parmi les six îles des Caraïbes faisant partie des quarante premiers pays qui connaissent les impacts climatiques extrêmes selon l'indice des risques climatiques mondiaux de Germanwatch. Selon Germanwatch, son indice des risques mondiaux analyse le degré de sévérité avec lequel les pays ont été touchés par des événements liés aux conditions météorologiques comme les ouragans et les inondations.

L'impact des changements climatiques sur les petits États insulaires en développement tels que dans les Caraïbes et le besoin urgent d'y faire face constituent une question qui a connu un regain d'attention et d'action important aussi bien au niveau de la société civile que des décideurs politiques.

La proposition de projet soumise au Conseil du FA, et qui sera discuté à sa 14e séance en juin 2011, est centrée sur l'agriculture (y compris la pêche et la sylviculture) et les ressources côtières avec le secteur du tourisme qui engrange des retombées avantageuses. Les secteurs ont été identifiés par la deuxième communication nationale à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de la Jamaïque comme étant les plus fortement touchés par les changements climatiques.

Le projet vise à accroître la résilience sectorielle et la capacité d'adaptation pour faire face aux impacts des changements climatiques: en améliorant la gestion des terres et de l'eau dans le secteur agricole, le renforcement de la protection du littoral, et le renforcement des capacités dans les endroits vulnérables.

«Le concept implique un processus hautement participatif qui a pris un peu de temps – il a duré plus longtemps que prévu initialement. Mais je pense que les interventions recommandées feront en sorte que les groupes pauvres et les plus vulnérables recevront une aide pour faire face aux impacts des changements climatiques. En ciblant le secteur agricole aussi, il va s'attaquer aux problèmes de sécurité alimentaire auxquels l'île fait face à cause des changements climatiques», a déclaré Indi Mclymont-Lafayette.

Indi Mclymont-Lafayette, Directeur Régional des Médias communautaires et de l'Environnement à l'Institut Panos des Caraïbes

Communauté locale et leurs partenaires replantent la mangrove dans une zone de projets.

Lancement du projet «Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables du Sénégal»

Plusieurs actrices et acteurs de la défense de l'environnement se sont réunis le samedi 05 mars 2011 à Joal pour le lancement du projet « Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables du Sénégal » financé par le Fonds d'adaptation du Protocole de Kyoto. Ce projet s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de priorités reconnues à travers le Plan national d'adaptation (Pana) qui désigne les zones côtières (700 km) comme zones vulnérables. Il sera réalisé dans la « Petite côte » précisément, à Rufisque, Saly et Joal afin de faire face aux incidences de l'érosion côtière sur les infrastructures de pêche et touristiques, sur les habitations et sur l'environnement.

L'érosion côtière affecte des secteurs stratégiques de l'économie sénégalaise (la pêche, le tourisme et l'agriculture) et menace une partie importante de la population nationale implantée sur le littoral. Saly abrite le plus grand complexe touristique du Sénégal et Joal en est le premier port de pêche artisanale avec un riche écosystème de mangrove. D'ailleurs, cet écosystème, en plus de servir de réserve d'énergie potentielle pour les populations et de zone bio-reproductif pour de nombreuses espèces animales et halieutiques, contribue à atténuer la remontée saline préjudiciable à l'agriculture.

Lors de leurs interventions au lancement du projet l'adjoint au maire de Joal, le Directeur de l'Environnement, le Coordonnateur du projet au CSE de même que la Présidente de l'Association « Dynamique Femme » ont réitéré la nécessité d'impliquer tous les acteurs à la réalisation des mesures d'adaptation identifiées. Parmi les activités retenues on peut citer, entre autres :

- la réhabilitation de la digue anti-sel de Joal pour relancer la riziculture et atténuer la salinisation de terres arables. Une régénération de terres pourrait encourager le maraîchage dans la zone.
- le fumage du poisson avec des fumoirs appropriés pour réduire la pollution et la pression sur les ressources ligneuses
- l'amélioration des infrastructures de pêche dont le quai de pêche de Joal-Fadiouth
- la sensibilisation et le renforcement de capacités des populations locales sur les techniques d'adaptation au changement climatique et en particulier au problème d'érosion côtière. Le cadre local de concertation en tant que plateforme de veille, d'échange d'information et d'expériences, devrait contribuer à améliorer la participation et le partage de connaissances.

Vestiges de l'ancienne digue anti-sel

Le projet « Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables du Sénégal » suscite beaucoup d'espoir chez les populations en contribuant à stimuler le développement local dont les piliers sont la pêche, le tourisme et l'agriculture. Cependant, il devra s'intégrer dans la dynamique de la planification communale et consolider les initiatives déjà existantes en matière de préservation de l'environnement (reboisement de la mangrove, l'assainissement de la localité, etc.) et de développement.

Cette approche pourrait favoriser une meilleure interaction entre les différents acteurs représentant les autorités locales ou émanant des populations et ce faisant, faciliter l'atteinte des objectifs du projet.

Emmanuel Seck, Enda – Programme Energie Environnement Développement

Est-ce que le FA contribuera à la sécurité alimentaire résiliente au climat ?

Les changements climatiques vont exacerber la menace existante sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Avec l'augmentation attendue de la population mondiale (9 milliards en 2050) et la montée exponentielle de la demande concomitante à une nourriture suffisante, le péril de la faim et la malnutrition de plus d'un milliard de personnes pauvres exerceront des pressions supplémentaires sur le système alimentaire. L'un des principaux défis à la sécurité alimentaire - car elle détermine, la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et l'utilisation de la nourriture - est l'agriculture, qui est extrêmement sensible aux changements climatiques et aux conditions météorologiques extrêmes. Néanmoins, l'agriculture demeure dans les pays pauvres le secteur qui englobe tous les aspects de la sécurisation des moyens de subsistance pour plus de 2,5 milliards de personnes pauvres[2].

Cet article se concentre sur la relation interactive entre l'agriculture et la sécurité alimentaire face aux changements climatiques. L'adaptation par l'agriculture devient cruciale et devrait contribuer en particulier à stabiliser le prix des aliments et la disponibilité de la nourriture (c'est-à-dire par une production plus résiliente) ainsi qu'à améliorer l'accès aux aliments pour les plus vulnérables comme une stratégie à part entière en faveur de la sécurité alimentaire face aux changements climatiques.

Quel genre de projets agricoles le FA devrait financer afin de réduire l'insécurité alimentaire? Et lequel, parmi les projets soumis va dans cette direction?

Jusqu'à la fin du mois de mars, 11 des 25 propositions de projets soumises au Fonds ciblent l'agriculture ou la sécurité alimentaire comme étant au moins l'une de leurs composantes principales à réaliser. Ce sont des projets en provenance du Sénégal, Uruguay, Équateur, Érythrée, Guatemala, Honduras, Madagascar, Mongolie, Nioué, des Îles Salomon, et de la Tanzanie. Fondamentalement, les circonstances ainsi que l'approche appliquée pour lutter contre les conséquences des changements climatiques sur la sécurité alimentaire diffèrent d'un pays à un autre. Toutefois, les propositions soumises visent plus ou moins à accroître les rendements et la productivité de l'agriculture ainsi qu'à améliorer la résilience face aux changements climatiques des communautés ciblées, dans le cadre de la sécurité alimentaire. Dans le cadre de ce bulletin, nous allons seulement nous concentrer sur les concepts ou les projets qui ont été approuvés ou avalisés.

Le projet développé par **l'Equateur** a été présenté par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Il cible plus de 200.000 membres de la communauté vulnérables dans les cantons avec des niveaux élevés de malnutrition chronique et le risque élevé de fluctuations des précipitations et la disponibilité en eau due aux changements climatiques. Le projet a identifié deux stratégies d'adaptation intéressantes: a) une adaptation communautaire (AC), qui décrit l'appropriation et le leadership communautaires dans la conception et la mise en œuvre du projet. Cette approche est généralement absente dans la plupart des projets. Et b) l'adaptation basée sur l'écosystème (ABE), qui devrait remédier à la fragilité croissante des écosystèmes. Visant à atteindre ces deux objectifs, on peut affirmer que le projet actuel pourrait être vu comme un projet d'adaptation de l'agriculture durable, car elle contribue socialement et écologiquement à une agriculture durable, y compris à la fois la justice sociale et l'intégrité environnementale.[3]

---

[2] Dans les pays pauvres, le revenu ou PIB provenant d'activités autour de l'agriculture et de la sécurité alimentaire sont estimés à quatre fois plus précieux que ceux des autres secteurs.

[3] Eriksen, Siri et al 2011: When not every response to climate change is a good one: Identifying principles for sustainable adaptation , review article in Climate and Development: see http://www.earthscan.co.uk/journals/cdev/

Le financement de la proposition de **l'Érythrée** a également été approuvé par le Conseil du FA au cours de la dernière réunion. Le projet a été présenté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L'Érythrée est le pays de l'Afrique ayant une capacité d'adaptation au plus bas niveau et le niveau d'insécurité alimentaire le plus élevé accompagné de niveaux élevés de malnutrition. Le programme cible environ 6140 ménages et vise à accroître la résilience et la capacité d'adaptation aux changements climatiques des communautés par une gestion intégrée de l'eau et le développement agricole. Il vise également à aborder un éventail d'avantages sociaux, environnementaux et économiques interdépendants en Erythrée. Il va appliquer une approche participative avec des groupes vulnérables dans les zones particulièrement exposées à la sécheresse afin de faciliter l'utilisation de méthodes telles que l'agro-foresterie et l'agriculture de conservation, qui sont acceptées comme des méthodes écologiquement durables pour améliorer la production agricole.

La proposition de concept de **Madagascar** qui a été approuvée a été soumise par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et vise à promouvoir la résilience au climat dans le secteur du riz. L'agriculture, en particulier la culture du riz ainsi que le commerce, jouent un rôle central dans l'économie nationale de Madagascar et constituent le moteur principal pour l'approvisionnement en produits alimentaires, 95% et 75% des PIB[4] et emploient 60% de la main-d'œuvre du pays. Le projet vise à transformer le secteur du riz, afin de le rendre plus résilient aux changements climatiques. Il va également restaurer l'écosystème autour des cultures de riz, en substituant les pratiques non durables de l'agriculture comme la culture sur brûlis, qui sont largement utilisés dans le pays. En outre, le projet vise à renforcer la capacité des décideurs à réagir face aux menaces des changements climatiques sur l'agriculture. Contrairement à la proposition de l'Equateur, qui voit clairement les organisations communautaires comme l'un de ses fondements, le projet de Madagascar réserve un rôle dominant pour les organismes gouvernementaux et adopte une approche top-down pour la mise en œuvre.

La proposition de concept de **l'Uruguay** vise à renforcer la résilience aux changements climatiques chez les petits exploitants agricoles vulnérables dans les communautés. C'est le second projet d'accès direct dans le cadre du FA. Il a été soumis par l'ANII agissant comme l'Entité Nationale d'Exécution et a été approuvé lors de la 13e réunion. Les petits exploitants dans les communautés les plus vulnérables de l'Uruguay représentent deux tiers des agriculteurs du pays, qui pourtant ne possèdent que 15% des terres cultivables. L'augmentation de leur productivité agricole sur le terrain par le biais d'une agriculture bien pensée aidera l'Uruguay à respecter son engagement qui consiste à intégrer les petits exploitants dans la politique sociale. Les petits exploitants ciblés ont été sélectionnés essentiellement en raison de leur taux élevé de vulnérabilité, ce qui semble être en ligne avec la priorité stratégique du Fonds qui consiste à accorder une attention particulière aux communautés les plus vulnérables lors de l'élaboration des projets.

Il est intéressant de noter que la palette des projets susmentionnés sont différents les uns des autres dans leur approche et leurs méthodologies. Si le projet de l'Equateur utilise une approche bottom-up, qui intègre différents types d'organisations au niveau local et encourage l'auto-organisation, le projet Malgache applique une approche top-down qui est marquée par une forte focalisation sur les décideurs politiques, dont la capacité devrait être renforcée afin de mieux répondre aux menaces des changements climatiques sur l'agriculture. Le troisième projet, celui de l'Erythrée, soutient l'habilitation des personnes particulièrement vulnérables en renforçant la structure sociale et les connaissances. De son côté, le projet de l'Uruguay vise à améliorer la productivité des petits exploitants comme le groupe le plus vulnérable dans le pays grâce à la méthode de l'agriculture réfléchie.

Toutes ces approches ont leurs avantages et leurs inconvénients, cependant, il est important que le Fonds privilégie ces projets, qui se focalisent particulièrement sur le développement qui va de la base vers le haut et qui utilisent une approche participative de l'agriculture. Il est important de pousser le Fonds à réaliser sa priorité stratégique selon laquelle une «attention particulière devrait être accordée aux besoins particuliers des communautés les plus vulnérables». Et à la lumière du fait que l'insécurité alimentaire est souvent l'une des plus grandes menaces pour les personnes vivant dans ces communautés, l''adaptation peut faire la différence ici. A l'avenir, le Conseil du Fonds d'adaptation pourrait également mettre en évidence les cas de meilleures pratiques et aider d'autres pays à s'adapter aussi sur ces modèles.

Alpha Kaloga et Sven Harmeling, Germanwatch.

Quel avenir pour le Fonds d'adaptation ?

Malheureusement, certains pays jettent de l'ombre sur l'avenir du Protocole de Kyoto, en refusant de s'engager dans une deuxième période d'engagement. Est-ce que cela met à risque le Fonds innovant d'adaptation dans son ensemble? Heureusement, il n'en est rien. Une analyse juridique préparée par le Secrétariat de la CCNUCC a confirmé que puisque le Protocole de Kyoto en tant que tel n'expire pas, le FA existera même s'il n'y a pas une seconde période d'engagement (Nous tenons à souligner ici que nous soutenons pleinement et fortement qu'il y en aura un). Cependant, ce qui est plus à risque dans le long terme c'est la demande de réduction certifiée des émissions, bien que le système européen d'échange d'émissions existera indépendamment du PK. Ce qui souligne encore la nécessité de sources de financement public fiables, innovantes pour accroître les ressources disponibles.

Mais comme le nouveau Fonds vert pour le climat va être établi au cours de cette année, la question qui se pose c'est quel sera le rôle du FA dans le futur? Les attentes vis-à-vis du Fonds vert pour le climat sont nombreuses, en particulier en termes de montant des ressources qu'il faut gérer. Ainsi le FA deviendra un petit frère, mis de côté par le grand Fonds? Ou est-ce qu'il y a des options pour une coexistence et peut-être une division effective du travail?

Nous pensons que le FA peut amener certaines caractéristiques uniques autour de son objectif spécifique, qui à notre avis serait le facteur déterminant pour une répartition efficace et complémentaire du travail. D'un autre côté il y a l'accent mis sur les projets et programmes concrets d'adaptation, visant à concentrer les interventions spécifiques sur les impacts attendus des changements climatiques, plutôt que d'aborder les rudiments de la vulnérabilité ou l'objectif plus large d'intégration de l'adaptation dans les politiques et la planification. Deuxièmement, le FA est le seul fonds qui porte une attention particulière aux **«besoins des communautés les plus vulnérables»** comme priorité stratégique. Dans la combinaison des deux se cache la force notamment du Fonds d'adaptation. Lorsque les personnes les plus vulnérables encourent un risque grave vis-à-vis des changements climatiques, cela nécessite des interventions urgentes et spécifiques, et celles-ci peuvent être mieux réalisées à travers des projets concrets plutôt qu'à travers la tout aussi importante intégration des risques climatiques dans les politiques et la planification mais généralement à plus long terme. Cependant, il est important pour le FA de renforcer cette importante priorité. Jusqu'à présent peu d'indications méthodologiques sont fournies aux promoteurs de projet sur ce que cela veut dire que de se concentrer sur les personnes les plus vulnérables. Cela conduit à des approches différentes de façon significative en termes de méthodologie et de quantité. Une identification plus systématique des communautés et groupes vulnérables, un processus inclusif et transparent de prise de décision et l'engagement des institutions de la société civile locale et doivent être requis par le Conseil du FA.

Bien sûr, le FA a également été le pionnier d'un accès direct au financement climatique. Il a été décidé que le Fonds Vert Climat aura également un élément d'accès direct, mais sa conception particulière, son but et sa portée ne sont pas encore clairs. Bien sûr, il devrait s'appuyer sur l'expérience acquise par le Conseil du FA, ce qui, cependant, ne signifie pas automatiquement que l'approche du FA relative à l'accès direct constitue la seule approche valable. Par exemple, dans le cadre Fonds Mondial de lutte contre le VIH / SIDA, l'accès direct pour la tuberculose et le paludisme a) constituent la voie habituelle pour recevoir les ressources (que les organisations multilatérales n'ont utilisé que dans des cas exceptionnels) et b) s'appuie sur des partenariats dans les pays. Les soi-disant «mécanismes nationaux de coordination» sont conçus sous une approche appropriée au niveau national, mais toujours des approches multipartites, alors que dans le cas du FA, les gouvernements ne peuvent plus ou moins que déterminer les principaux

[4] Pour plus de detail voir: http://www.adaptation-fund.org/sites/default/files/AFB.PPRC_.5.9%20Proposal%20for%20Madagascar_0.pdf

paramètres institutionnels (guidés par les normes internationales de gestion fiduciaire).

En supposant que le Conseil du FA mettrait davantage l'accent sur les projets et programmes concrets destinés aux plus vulnérables, une division potentielle du travail pourrait être que le Fonds Vert Climat (FVC) prenne un rôle plus important dans le financement à grande échelle, par exemple des programmes sectoriels ou des stratégies nationales d'adaptation, lorsque cela est possible grâce à un accès direct et la dévolution des décisions de financement détaillées au niveau national. Dans ce cas, le modèle de coexistence pourrait par exemple être que, sur demande du Conseil du FA, dans les cas de déficits de financement, le FVC transmet au FA des ressources pour des programmes concrets d'adaptation. Cela permettrait aux deux institutions de coexister avec différents domaines d'intervention. Bien sûr, cela ne devrait pas pousser le FVC à transmettre des ressources à tous les fonds multilatéraux et bilatéraux existants, avec une nette préférence donnée aux fonds opérant dans le cadre de la Convention/PK.

Une autre option serait d'élargir le mandat du FA pour aller au-delà des projets et programmes, pour financer entièrement le renforcement des capacités et les politiques sectorielles, et ainsi devenir LE Fonds d'adaptation, et peut-être même le guichet de l'adaptation du FVC. Légalement cela pourrait être fait soit à travers un accord juridique entre le FVC et le FA, qui a sa propre entité juridique. L'autre option serait de retirer le FA du Protocole de Kyoto pour le remettre sous l'égide de la Convention, ce qui, toutefois, serait probablement beaucoup plus difficile, tant sur le plan juridique que d'un point de vue politique (les Etats-Unis seraient-ils d'accord avec un tel arrangement ou alors contribuer au volet adaptation du FVC?). Cela pourrait également créer un déséquilibre avec les autres volets (à convenir) du FVC, qui n'auraient pas une structure élaborée similaire. Le Comité de transition travaillant sur le Fonds Vert Climat en 2011 sera chargé notamment de prendre en compte les complémentarités, et évidemment, le FA est un élément clé à considérer ici. Bien qu'il soit encore trop tôt pour donner la seule et unique réponse définitive sur l'avenir du FA, il n'est pas trop tôt de commencer à y réfléchir.

Nous nous réjouissons que le Conseil du FA ait décidé, lors de sa 13e réunion de communiquer avec le Secrétariat de la CCNUCC et la présidence de la COP sur la façon dont le FA peut participer aux travaux du Comité de transition. Les options possibles sont que le personnel du secrétariat soit détaché à l'appui du Comité de transition – ce qui peut être difficile étant donné les contraintes de capacité du Secrétariat du Conseil du FA -, ou qu'un membre du Conseil du FA participe aux réunions en tant qu'observateur au nom du Conseil.

Le FA a fait d'importants progrès au cours des trois dernières années et est désormais pleinement opérationnel, en tirant les leçons du passé. S'assurer que les personnes les plus vulnérables sont mises au cœur du financement de l'adaptation est une tâche essentielle pour l'action internationale, découlant des obligations internationales relatives aux droits humains. La mise en place effective des institutions de financement au niveau international devrait contribuer à cet objectif, autant que possible.

Sven Harmeling, Germanwatch

Un Réseau des ONG sur le Fonds d'adaptation pour accompagner la phase de mise en œuvre

2011 marquant l'année de mise en œuvre, le FA va probablement bientôt se consacrer à ses fonctions principales, à savoir le financement d'actions concrètes d'adaptation dans les pays en développement. Il devient donc évident en dépit de son lien étroit avec le Protocole de Kyoto, que les résultats des projets financés par le FA vont déterminer son rôle futur dans la Convention. Gardant à l'esprit cet impératif, plusieurs ONG ont conjointement convenu de la nécessité de consolider le travail des ONG autour du Fonds d'adaptation et en particulier d'accroître le soutien à la société civile dans les pays en développement pour lui permettre de suivre la mise en œuvre des projets concrets du FA dans leur pays.

C'est ainsi que l'idée d'un réseau des ONG sur le Fonds d'adaptation a émergé. Sur la base de ses travaux antérieurs sur le FA, Germanwatch a pris les devants pour mobiliser des fonds pour une période initiale de mise en place progressive d'un tel réseau. Une proposition du German Climate Initiative – Initiative Climat allemand, dirigé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement, a été couronnée de succès. Alors quel est le but de cette initiative? Qui sont les membres du Réseau, comment vont-ils travailler? Quels sont les objectifs du réseau et comment les atteindre ?

Les premières étapes vers la mise en place du réseau se sont déroulées essentiellement à la fin de 2010. Le Réseau des ONG sue le FA vise à renforcer les capacités de la société civile dans les pays en développement dans le but d'accompagner la mise en œuvre des mesures d'adaptation ainsi que le contexte politique de l'ensemble du débat sur l'architecture des nouveaux mécanismes de financement du climat. Un choix a été fait de se focaliser sur les pays ayant un accès direct au FA puisque c'est l'un des nouveaux éléments centraux du Fonds d'Adaptation.

L'atteinte des objectifs principaux du réseau nécessite l'ouverture d'un dialogue durable entre tous les acteurs impliqués en particulier avec ceux des régions où les projets sont mis en œuvre. La facilitation d'un tel dialogue dans un réseau est nécessaire comme base pour assurer la durabilité, l'appropriation, la transparence et la responsabilisation à l'égard des projets et de ce qu'ils produisent, ainsi que pour partager les meilleures pratiques et les difficultés rencontrées. La mission générale du Réseau des ONG sur le FA est notamment guidée par la priorité stratégique du FA qui veut qu'une attention particulière soit accordée aux besoins des communautés les plus vulnérables.

Pour faciliter cela, trois niveaux d'action ont été identifiés au sein du réseau avec les différents acteurs qui jouent différents rôles. Le premier niveau d'action concerne tout le travail au niveau politique au sein du Conseil du Fonds d'Adaptation. Sur la base du travail mené au cours des trois dernières années, ce premier niveau d'action est dirigé par Germanwatch, en coopération avec d'autres ONG qui ont suivi le FA de plus près, comme l'IIED, Wetlands International ou Practical Action. Ce niveau d'action consiste à observer, évaluer et commenter le développement du Fonds, à travers des exposés et des rapports sur les réunions du Conseil du Fonds, les efforts de lobbying informel, etc. Germanwatch assumera la fonction de coordination et de gestion de toutes les activités autour et en dehors du réseau.

Le deuxième niveau d'action concerne tous les partenaires du réseau dans les pays où les projets seront mis en œuvre, ainsi que toutes les parties prenantes impliquées dans les projets au sein de ces pays. Une attention particulière est accordée aux pays disposant d'un accès direct, mais d'autres pays seront également examinés pour des raisons de comparabilité.

Le travail du Réseau des ONG sur le FA sera appuyé par un Comité Consultatif (CC), qui est composé d'environ 25 experts dans divers domaines, provenant d'ONG et d'institutions de recherche, de pays en développement et de pays développés. Il est attendu des experts invités qu'ils aident le réseau à évaluer le développement du FA, en prodiguant des conseils stratégiques sur la façon de réussir les projets dans l'intérêt des pays les moins privilégiés dans la région du projet. Le Comité devrait également faciliter le partage des connaissances sur les bonnes pratiques d'adaptation dans le pays et dans les régions, y compris fournir les moyens d'identifier les populations particulièrement vulnérables.

À la 13e réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptationà Bonn: Emmanuel Seck de ENDA TM, Sven Harmeling de Germanwatch, Indy Mclymont-Lafayette de Panos Caraïbes, Isaac Ferreira de Fundación Vida, et Alpha Oumar Kaloga de Germanwatch (de gauche à droite).

Bien que Germanwatch et ses partenaires tels que Pain pour le Monde, l'IIED, Practical Action et d'autres soient les initiateurs du réseau, ils considèrent leur rôle comme celui de facilitateur à la disposition des parties intéressées. Cela signifie que les partenaires dans les pays bénéficiaires de projet devront déterminer eux-mêmes les actions clés à entreprendre telles que les visites de terrain, les ateliers, qui sont jugés nécessaires pour évaluer la mise en œuvre de projets du FA et qui auront été identifiées afin d'atteindre les objectifs ultimes du Réseau. Cela se fera sur la base d'un document de «cartographie de la situation de base» élaboré par les partenaires, et qui tentera de résumer l'état de la discussion et de la sensibilisation dans leur pays en ce qui concerne le Fonds d'Adaptation. Pour le moment, nous avons identifié trois partenaires, au Sénégal, au Honduras et en Jamaïque.

Au Sénégal, notre partenaire est ENDA Tiers-Monde, qui collabore avec des groupes locaux à la recherche de modèles de développement alternatifs sur la base de l'expérience, les attentes et objectifs des peuples marginalisés.[5]

Le deuxième partenaire est aussi d'un pays ayant un accès direct. En Jamaïque, le réseau travaillera avec l'Institut Panos Caribbean[6], qui entend amplifier la voix des pauvres et des marginalisés par les médias et assurer leur inclusion dans le débat public et politique. La configuration dans les deux pays ayant un accès direct est intéressante. Alors qu'ENDA a été choisi après que le projet du Sénégal ait été approuvé, alors que dans les Caraïbes, Panos a été identifié avant la soumission de la proposition jamaïcaine. Ceci est important, car PANOS a obtenu la possibilité d'être impliqué dans les considérations sur lesquelles le projet devrait être proposé par le gouvernement de la Jamaïque auprès du Conseil du Fonds.

Le troisième partenaire est la Fundación Vida du Honduras, une organisation qui a plusieurs années d'expérience dans l'environnement et les questions de développement. Contrairement aux pays où les deux autres partenaires sont basés, le Honduras a abordé la voie multilatérale par le biais de l'accréditation du PNUD comme institution d'exécution multilatérale.

A l'aube de la phase de mise en œuvre, l'implication de tous les acteurs intéressés, tant des pays développés et en développement, est nécessaire plus que jamais. Le réseautage est l'approche clé pour atteindre cet objectif. Ce réseau est ouvert à toutes les ONG et les organisations de recherche qui sont intéressées à suivre le FA et veulent en devenir membres. Vu que le projet est entièrement financé au moins pour une phase jusqu'au milieu de 2013, aucun frais d'adhésion n'est exigé. Bien sûr, toute participation active est la bienvenue, que ce soit par la distribution des informations fournies par le réseau, ou par la mise à disposition d'informations sur le processus du FA à partir des pays, etc.

Plus d'informations sur le réseau peuvent être trouvés à l'adresse:

www.af-network.org

Le site, qui est encore à ses débuts contient également des ressources telles que le Projet Tracker du Fonds d'adaptation de Germanwatch, les briefings et rapports sur les réunions du Conseil d'administration du Fonds d'adaptation et d'autres rapports.

Contact :

AF NGO Network, c/o Germanwatch:
Alpha O. Kaloga, kaloga@germanwatch.org
www.af-network.org

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Initiative internationale sur le climat. Le ministère fédéral de l'environnement, la sécurité de conservation de la nature et nucléaire soutient cette initiative sur la base d'une décision adoptée par le Bundestag allemand.

Ministère fédéral de l'Environnement, Conservation de la Nature et de sûreté nucléaire

[5] Voir: www.enda.sn
[6] Voir: www.panoscaribbean.org/main.html